



**MINISTÈRE
CHARGÉ
DES TRANSPORTS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Service national d'Ingénierie aéroportuaire
« Construire ensemble, durablement »

Aix-en-Provence, le

28 SEP. 2021

SNIA Sud-Est

*Bureau gestion Domaniale et
Servitudes Aéronautiques*

AKUO CORSE ENERGIE
Mme PAOLI

Mail : paoli@akuoenergy.com

Nos réf. : D21-2053

Vos réf. :

Affaire suivie par : Vincent Selles

Mail : snia-bqd-aix-bf@aviation-civile.gouv.fr

Tél. : 04 42 33 78 57

Objet : Avis DGAC Pré-consultation Parc Photovoltaïque à Porto-Vecchio

Par mail reçu le 24 septembre 2021, vous avez saisi mon service d'une demande d'avis relative au projet ci-dessus référencée concernant à la création d'un parc photovoltaïque au sol situé sur la commune de Porto-Vecchio (02A).

Les caractéristiques de ce parc sont :

- **Position moyenne** : 41°34'03" N, 009°17'01.1" E
- **Surface de l'installation** : 14000 m² environ (9342 modules)
- **Orientation** : Fixe Sud (180° par rapport à l'azimut Nord géographique)
- **Inclinaison** : 25°

Pour rappel, les dispositions de la Direction Générale de l'Aviation Civile en vigueur, concernant les projets d'installations de panneaux ou parcs photovoltaïques à proximité des aérodromes, sont définies dans sa note d'information technique *EDITION N° 4 en date du 27 juillet 2011*, sous-titrée « *Dispositions relatives aux avis de la DGAC sur les projets d'installations de panneaux photovoltaïques à proximité des aérodromes* » téléchargeable sur internet à l'adresse suivante :

https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/sites/default/files/3_2_NIT_Photovoltaique_V4_signee_27juillet11.pdf

Au regard de cette note d'information technique (NIT) ce projet est situé à moins de 3 km de l'hélistation de Porto-Vecchio et se situe en zone A.

.../...


Ce projet a fait l'objet d'étude de réverbération réalisé par le BET ALTA ENERGY en date du 20/09/2021 que vous m'avez transmisé.

Cette étude conclué à l'absence de risque d'éblouissement pour les pilotes en approche sur l'hélistation de Porto-Vecchio.

Par conséquent, l'Aviation civile n'émet pas d'objection à ce projet.

Je demeure à votre disposition pour toute information complémentaire que vous jugeriez utile.

1505 738 8 S



**Le chef du SNIA Sud-Est
Philippe CORDIER**